

Témoignage, le 04/06/2012

Je m'appelle Marie-Line Sajous, je suis pharmacienne.

J'ai une P.R très déformante depuis l'âge de 13 ans.

En 2010 j'ai eu un cancer du sein gauche. J'ai été opérée en juillet. L'anesthésiste qui m'a endormie n'était pas celui qui m'avait examiné. Il n'a pas tenu compte de l'état déplorable de mes cervicales et, de plus, il n'y avait pas de sonde souple. J'ai du subir en urgence une trachéotomie..... J'ai failli mourir (C'est l'anesthésiste qui l'a dit).

Traitement proposé :

Pas de chimiothérapie, vu mon état de santé, mais de la radiothérapie. J'ai refusé car j'estimais inadapté et dangereux le bricolage qu'ils avaient fait pour m'installer sur la table de radiothérapie.

En 2011 récurrence sur la cicatrice.

J'ai été opérée dans un autre hôpital, cette fois-ci avec une anesthésie locale.

Traitement proposé :

Chimiothérapie radiothérapie et hormonothérapie, j'ai refusé vu mon état de santé. Ils n'avaient rien d'autre à me proposer.

J'ai cherché une alternative. J'ai rencontré le Docteur Moulinier.

Il traite, entre autre, avec la méthode Vernes. Cela m'a rassurée car mon frère a été guéri d'un cancer avec cette méthode.

J'avais enfin quelque chose à tenter qui n'était pas agressif pour mon corps fatigué.

Pendant cet épisode 2010/2011, je me suis sentie très seule face à un monde médical très cloisonné, qui n'a pas tenu compte de ma pathologie première la P.R., et qui a une réponse identique, « le protocole », pour des personnes différentes.

La charte du malade lui donne le droit de refuser un traitement. Je l'ai fait mais j'ai aussi envie de me battre. J'ai besoin pour cela de mon médecin.

Je ne comprends pas pourquoi on interdit à un médecin d'exercer, pour des raisons administratives de sécurité sociale, alors que nous ne sommes pas remboursés par la sécurité sociale, à part pour les analyses médicales ; mais qu'est ce que le coût de celles-ci par rapport au coût d'une chimiothérapie ou d'une radiothérapie ?

Je remercie le Docteur Moulinier pour son écoute sa disponibilité et son amitié.

J'espère de tout cœur qu'il ne sera pas condamné le 12 juin 2012.